

Procès-verbal de l'assemblée générale
SCI 2MSLK - SIREN 754 005 874

Le 22 février 2026, les membres de la SCI 2MSLK se sont réunies en assemblée générale pour décider ce qu'il suit :

Transfert du siège social de la société au 51, rue des Aubépines, Lotissement La Bergerie, 83480 Puget Sur Argens la société était antérieurement domiciliée au 223 Rue Pierre Curie, 94120 Fontenay-Sous-Bois

L'assemblée générale désigne M. DAROUL KARIM en qualité co-gérant de séance et Mme DAROUL MAGALI en qualité de co-gérante de séance.

L'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Résolution 1 : Transfère du siège social de la SCI 2MSLK suite à la vente de l'ensemble pour une domiciliation au 51, rue des Aubépines, Lotissement La Bergerie, 83480 PUGET-SUR-ARGENS

1. Délibérations :

Il est constaté que les membres présents ou régulièrement représentés constituent deux personnes, le quorum est de 2 membres.

Les co-gérants exposent les motifs du transfère du siège social de la SCI 2MSLK. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée sur ce point.

Les co-gérants mettent successivement leurs voix la résolution à l'ordre du jour :

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Résolution 2 - Modification des statuts

Par suite de la décision de transfert du siège social, les associés donnent tous pouvoirs à la gérance pour procéder à la modification corrélative des statuts et d'y préciser notamment que le siège se situe désormais au 51 Rue des Aubépines, Lotissement La Bergerie, 83480 PUGET-SUR-ARGENS.

L'article « SIEGE » des statuts sera désormais rédigé comme suit :

« Le siège social est fixé à : 51 Rue des Aubépines, Lotissement La Bergerie, 83480 PUGET-SUR-ARGENS

Il pourra être transféré à tout autre endroit du département sur simple décision de la gérance, et partout ailleurs, en vertu d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés»

Fait à Puget sur Argens, le 22 02 2026

Les Co gérants

Mme DAROUL Magali



M. DAROUL Karim

